

## BAREME D'HONORAIRES

Tarifs en vigueur pour l'année 2018

<b>Vente</b>	
<b>Valeur du bien immobilier (net vendeur)</b>	<b>Honoraire de transaction</b>
0 à 60 000 euros	5 000,00 €
60 001 à 120 000 euros	7 %
120 001 à 240 000 euros	6 %
240 001 à 480 000 euros	5 %
+ de 480 000 euros	4 %
<p>Les honoraires sont calculés sur un prix net vendeur et exprimés en T.T.C.            En cas de vente en inter-agence, le barème utilisé sera celui de l'agence détenant le mandat de vente            Les honoraires sont soit à la charge de l'acquéreur soit du vendeur.</p>	

<b>Location</b>	
<b>Honoraires Bailleurs</b>	
Honoraires d'entremise et négociation dus à la signature du bail	100€TTC (83,33€HT)
Honoraires prestations de visite, constitution du dossier et Rédaction bail par m2	8€TTC/M2 (6,66€HT)
Honoraires réalisation de réalisation de l'Etat des lieux d'entrée par m2	3€TTC/M2 (2,5€ HT)
Les honoraires sont plafonnés à 1 mois de loyer charges comprises	
<b>Honoraires Locataires</b>	
Honoraires prestations de visite, constitution du dossier et Rédaction bail par m2	8€TTC/M2 (6,66€HT)
Honoraires réalisation de réalisation de l'Etat des lieux d'entrée par m2	3€TTC/M2 (2,5€ HT)
Les honoraires sont plafonnés à 1 mois de loyer charges comprises	